

---

## Acteurs et circuits commerciaux à travers la correspondance de Pere Fizes (Barcelone, deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle). Éclairages, pistes et perspectives

Patrice Poujade

---

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/liame/268>

DOI : 10.4000/liame.268

ISSN : 2264-623X

**Éditeur**

CRISES - Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales de Montpellier

**Référence électronique**

Patrice Poujade, « Acteurs et circuits commerciaux à travers la correspondance de Pere Fizes (Barcelone, deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle). Éclairages, pistes et perspectives », *Liame* [En ligne], 25 | 2012, mis en ligne le 05 décembre 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/liame/268> ; DOI : 10.4000/liame.268

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



Les contenus de *Liame* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Acteurs et circuits commerciaux à travers la correspondance de Pere Fizes (Barcelone, deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle). Éclairages, pistes et perspectives

Patrice Poujade

---

- 1 Les archives *comarcals* de Terrassa, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Barcelone, conservent un important fonds documentaire constitué par la famille Fizes. L'existence de cette documentation s'explique par les relations de cette famille avec la ville où elle est déposée. En effet, en 1661, le marchand Pere Fizes acheta la *castlania* de Terrassa dont il devint, en quelque sorte, le « seigneur »<sup>1</sup>. La *castlania*, institution d'origine médiévale, était liée à la possession et à l'administration d'un château dit *termenat* dans lequel les comtes de Barcelone, puis les rois de la Couronne d'Aragon, avaient placé des hommes susceptibles d'assurer la défense d'un territoire donné. Autour de ces châteaux, comme à Terrassa, des villes s'étaient créées et développées. Les *castlans*, qui exerçaient leur charge au nom des comtes puis des rois, devenaient titulaires du patrimoine du château et des diverses juridictions qui en dépendaient. Cette institution perdura aux Temps Modernes en ayant sans doute perdu le rôle et l'importance qu'elle revêtait à ses origines.
- 2 Lorsque Pere Fizes achète la *castlania*, Terrassa devait être une ville d'environ 500 feux<sup>2</sup> abritant peut-être 2 000 à 3 000 habitants ; selon le recensement de 1718, la ville serait peuplée de 1 835 habitants<sup>3</sup>, chiffre certes modeste mais qui la plaçait dans la quinzaine des villes les plus peuplées de la Catalogne du début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Terrassa était un centre de production lainière qui semble avoir connu un développement important au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. S'appuyant sur un document de 1655, Albert García Espuche considère que Terrassa appartenait à la zone barcelonaise et sous

influence barcelonaise de production textile où se fabriquaient les meilleurs produits de Catalogne<sup>5</sup>.

- 3 C'est donc de cette ville, somme toute assez importante par la place qu'elle occupait, que Pere Fizes devient un personnage important, quoiqu'il n'en fût pas originaire et qu'il n'y demeurât pas encore de façon permanente. Cependant, l'installation des Fizes à Terrassa est à l'origine du fonds Fizes que conservent les archives. Il s'agit d'une documentation très étendue qui concerne un large troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, dans laquelle la documentation économique (plusieurs livres de comptes, en particulier) occupe une place de choix. Parmi cet ensemble documentaire, la correspondance passive (les lettres que les Fizes reçurent<sup>7</sup>) est une source de premier ordre, nous semble-t-il, grâce à leur quantité relative (un millier de lettres) et à la qualité des informations commerciales qu'elle contient. Cette documentation est d'importance pour connaître l'activité d'un grand marchand dans la capitale catalane de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, voire pour apprécier la place et les connexions de Barcelone dans le grand commerce terrestre et maritime. Mais, sans doute, par les relations qu'elle révèle et les informations qu'elle recèle, son intérêt va bien au-delà.
- 4 Cette contribution ne sera qu'un éclairage partiel sur cette correspondance dont la foisonnante richesse reste encore à découvrir et exploiter dans sa totalité. À partir des éléments qu'elle contient, nous tenterons de dresser un rapide panorama des réseaux commerciaux, terrestres et maritimes, qui y apparaissent, de même que nous essaierons de donner, à partir des centres d'intérêts exprimés par les marchands dans leurs lettres, des pistes vers lesquelles une étude de cette correspondance pourrait tendre. Mais avant d'en arriver là, il est utile de dire quelques mots sur la famille Fizes jusqu'à son arrivée à Terrassa.

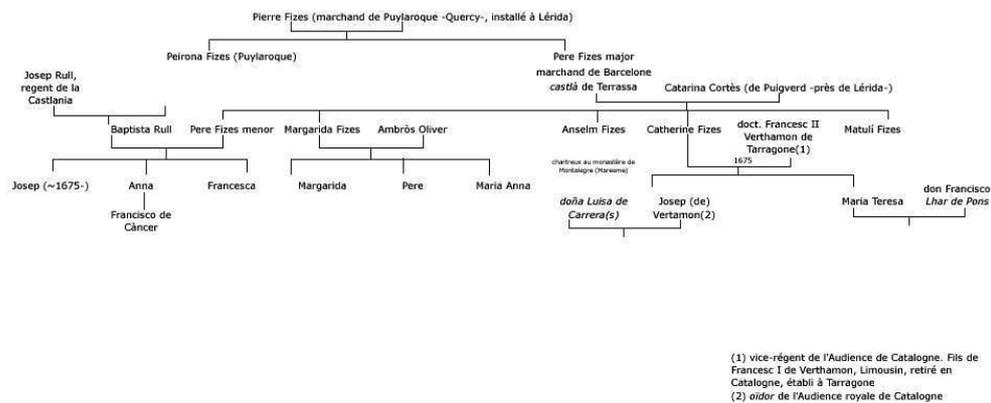
## Avant Terrassa : sur la piste des Fizes

- 5 L'origine même des Fizes, telle qu'on peut la dessiner à grands traits, nous fait entrer dans les réseaux commerciaux des marchands migrants vers la péninsule Ibérique, en général, et vers la Catalogne, en particulier. Leur provenance a été, longtemps, assez mal connue, voire obscure. Dans l'article qu'elle consacra à Pere Fizes en 1987<sup>8</sup>, Isabel Caba i Brunet met en doute l'origine catalane d'une famille qui possédait des terres (qui plus est issues d'un héritage) dans le royaume de France où une sœur résidait. Toutefois, malgré ces indices déterminants, l'auteur conclut : « *Sigui com sigui, la realitat és que la seva provenença és força dubtosa*<sup>9</sup> ». Pourtant, l'origine géographique des Fizes semble pouvoir être établie avec assez d'assurance. En effet, Pere Fizes cède, dans son testament de 1673, les terres héritées de ses parents à Puylaroque (Quercy) à sa sœur Peirona qui y vivait encore. Par ailleurs, la correspondance Fizes fait aussi allusion à un acte notarié du 15 septembre 1659, retenu par un notaire de Puylaroque, et dans une lettre du 14 novembre 1659, on apprend que le sieur Verthamon, de Limoges, était allé à Puylaroque pour rencontrer Pere Fizes, quoique sans succès<sup>10</sup>. Ces faits paraissent indiquer que la famille était originaire de ce village quercynois du diocèse de Cahors, un peu à l'écart de la route Montauban-Cahors<sup>11</sup>. Des recherches approfondies sur Puylaroque - si elles sont possibles - pourraient, peut-être, être utiles pour retrouver la place de cette famille et les raisons de sa migration et de son implantation en Catalogne. Les quelques sondages que nous avons effectués chez les notaires de Puylaroque, à l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, nous permettent de connaître un Pierre Fizes, dit Peyrot, un

acheteur de terres, dont on ne saurait dire si un lien de parenté l'unit aux Fizes qui nous retiennent. De plus, dans ces mêmes sondages apparaît, à plusieurs reprises, un Mathurin Fizes, qui lui aussi fait des achats fonciers. Or, Pierre et Mathurin sont deux prénoms portés par deux frères Fizes, fils du marchand établi en Catalogne dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est possible, alors, que leurs prénoms soient issus d'une tradition familiale, en particulier Mathurin (ou Matuly parfois, bien moins fréquent que Pierre). Par ailleurs, ces mêmes actes notariés mettent en lumière un autre acheteur de terres et de maisons, Pierre Valeta. Valeta ou Valette est, dans la correspondance commerciale des Fizes, le nom d'un de leurs cousins qui travaille avec eux dans leur compagnie. Ces indices semblent, alors, concorder pour faire pencher vers une origine quercynoise assez sûre des Fizes que des recherches ultérieures devraient tenter de confirmer<sup>13</sup>.

- 6 De plus, on retrouve en 1627, un Fizes (Pierre, qui plus est), marchand de Puylaroque en Quercy, dans un registre particulier des Brugières, marchands limousins installés à Toulouse<sup>14</sup>. Cette documentation, constituée de plusieurs registres couvrant les années 1619-1649, concentre l'ensemble des actes économiques concernant les Brugières. Précisons que leur exploitation systématique permettrait d'avoir une idée plus précise de la géographie commerciale de Toulouse et des réseaux commerciaux vers la péninsule Ibérique d'où un grand nombre de marchands (migrants d'Auvergne, du Limousin, etc.) viennent s'approvisionner. Or, aussi, les Brugières apparaissent, dans le deuxième XVII<sup>e</sup> siècle, comme des correspondants privilégiés des Fizes à Barcelone, ce qui les rattache à des réseaux commerciaux importants. Cet acte de 1627 indique, en outre, que ce Pierre Fizes - dont on peut supposer qu'il a une relation étroite avec nos Fizes de Barcelone et Terrassa - trafique à Lérida (où il devait tenir boutique) en compagnie d'Antoine Bernard et Pierre Pomayrol. Deux historiens de l'art catalans, Santi Torras et Sílvia Canalda, rencontrent Fizes comme *botiguer de teles* de Lérida dans un acte notarié du 17 février 1634<sup>15</sup> alors qu'en 1630, il est touché, à Lérida, en compagnie du marchand Antoni Bernat (sans doute, l'Antoine Bernard avec qui on le rencontre à Toulouse en 1627), par l'interdiction faite par la Généralité de Catalogne de commercer avec le royaume de France<sup>16</sup> ; ce sont les deux mentions les plus anciennes que ces auteurs ont retrouvées de Fizes. Enfin, Francisco José Morales Roca, à la notice qu'il consacre à Pedro Fizes y de Rull (fils du marchand dont on conserve la correspondance), indique qu'il est le petit-fils d'un Pedro Fizes, marchand de Lérida<sup>17</sup>.
- 7 Il est probable qu'un Fizes, après avoir été marchand, migrant entre Toulouse et Lérida, peut-être d'autres villes catalanes à l'instar des Lavernhe (Auvergnats de Saint-Santin-Cantalès) que nous avons antérieurement étudiés, se soit installé (ou un de ses fils) à Barcelone<sup>18</sup> (à la tête d'une boutique de tissus ?) avant d'acheter la *castlania* de Terrassa, étape marquant une sortie du monde marchand. En tout cas, c'est bien à Barcelone que Pierre Fizes et ses fils résident au cours du troisième tiers du XVII<sup>e</sup> siècle que couvre leur correspondance.

Figure 1. Généalogie de la famille Fizes



## La circulation de l'information commerciale

- 8 Comme nous le disions plus haut, la correspondance des Fizes foisonne d'informations sur le fonctionnement concret des réseaux commerciaux, aussi bien économiques que sociales ou culturelles, voire politiques. Nous donnerons succinctement, ici, comme introduction, une typologie rapide de ces informations qui, sans doute, ne sera ni exhaustive, ni inédite.
- 9 Une question qui revient assez souvent dans la correspondance est l'absence de nouvelles dont se plaignent certains marchands. Ainsi, dans sa lettre du 24 janvier 1655, Jacques Martin écrit, depuis Hambourg, ne pas avoir de nouvelles de Fizes depuis le 15 décembre 1653, soit plus d'un an avant. Ce correspondant se plaint, en particulier, que Fizes n'ait pas répondu à une de ces précédentes missives. Nous ne savons pas, dans ce cas précis, pourquoi le destinataire n'avait pas encore répondu mais l'insouciance de quelqu'un peut être, parfois, la cause d'une mauvaise circulation des lettres ; l'écrit qu'un certain *Bestaloste* destinait à Fizes passa cinq mois sur la table du comptoir de ceux à qui il l'avait confié pour l'acheminer, retardant sensiblement son arrivée à bon port... Souvent, ces problèmes ne sont pas liés à la négligence d'un des protagonistes, mais seulement aux difficultés dans l'acheminement des lettres comme l'évoque le même M. *Bestaloste*, à Paris, le 15 août 1653, lorsqu'il ne s'agit pas simplement de vol. Ce serait pour ce motif que Fizes n'aurait pas reçu le compte que lui expédia, de Lyon, Sébastien Martin<sup>19</sup>. De même, il n'est pas rare que les marchands attendent assez tard dans la soirée l'arrivée du courrier et qu'ils se résignent à écrire à un correspondant en se plaignant, précisément, que la ou les lettres qu'ils attendent (ou voudraient recevoir) ne sont pas encore arrivées. C'est le cas les 24 août et 14 septembre 1655 : à Saragosse, Francisco Dugars explique qu'il est 10 heures du soir et que le courrier de Barcelone n'est pas encore arrivé.
- 10 C'est que toutes les informations qui s'échangent dans ces lettres sont de première importance pour l'activité commerciale. Par exemple, dans la lettre déjà évoquée de M. *Bestaloste* du 15 août 1653, celui-ci informe, depuis Paris, Fizes qui se trouve à Barcelone, au sujet de blés qui se chargent à Hambourg à destination de l'Italie et cela grâce aux informations qu'il reçoit d'un de ses « amis » (dit-il) qui est sur place. On ne sait pas, ici, le temps nécessaire à la diffusion des informations à l'intérieur de ce réseau de correspondants, mais on voit bien qu'elles circulent.

- 11 L'intensité des relations dans le réseau peut être marquée par la fréquence des échanges épistolaires. S'agissant de correspondance passive, nous ne pouvons pas savoir quand et à qui les Fizes écrivaient, mais nous pouvons avoir une idée de ce qu'ils recevaient. Pour prendre un exemple, on voit que Charles Barbou, établi à Amsterdam, lui écrit les 27 mars, 10 et 27 avril, 8 mai, 6 et 12 juin et 20 octobre 1659 (dans ce dernier cas, il dit répondre à une lettre de Fizes du 2 juillet précédent, ce qui relativise quelque peu la notion de relations fréquentes). Le même Barbou envoie cinq lettres à Fizes entre le 3 février et le 17 mars 1661, soit une lettre écrite avec une régularité hebdomadaire.
- 12 Parmi les informations, il faut, bien sûr, faire une place à celles qui concernent le commerce et ses produits comme lorsque Jaume Texidor (sans doute de Barcelone) écrit à Julien Guillaume, à Alicante, pour lui indiquer que le marsellais André Borrelly lui a signalé l'arrivée de deux vaisseaux de sardines de Bretagne<sup>20</sup>. Dans le même ordre d'idées, Fizes reçoit de son correspondant Barbou, d'Amsterdam, des informations sur le départ des navires pour Terre Neuve que Barbou tient de ses « amis » de Saint-Malo (les fameux « Messieurs de Saint-Malo » comme il dit lui-même). C'est que, selon ce que l'on comprend en recoupant les lettres, Barbou achète pour Fizes une partie des prises rapportées par des navires partis pour Terre Neuve. De même, les « Messieurs de Saint-Malo » sont la source de la nouvelle de la prise de quatre vaisseaux par les Turcs que Barbou envoie à Fizes dans sa lettre du 6 juin 1659. Alors que c'est par la voie d'un négociant lyonnais que Fizes reçoit la nouvelle de la prise de trois « barques » espagnoles échouées à Marseille et Toulon, transportant 50 000 piastres destinées au Milanais<sup>21</sup>, ou par Valence qu'il est informé que « les coursaires mores sont toujours du costé d'Alicant qui donnent appréhensions à un chescun<sup>22</sup> ».
- 13 Les naufrages, dus aux conditions de navigation, préoccupent beaucoup nos marchands. Coup sur coup, les 23 et 30 décembre 1660, Charles Barbou écrit que plus de 120 vaisseaux se sont perdus à cause de la tempête parmi lesquels *Le Lion Blanc* qui transportait un tonneau de clou de girofle et plusieurs balles de poivre destinés à Fizes. Parfois, au contraire, c'est la difficulté à trouver un navire pour charger qui retarde le commerce. Ainsi, le 10 mars 1661, le même Barbou se plaint-il de ne pouvoir expédier les 200 barriques de sardines, 20 barils de hareng noir et 120 quintaux de congre qu'il destine à Fizes, à Barcelone.
- 14 L'importance des informations économiques échangées entre les correspondants explique la fréquence des lettres, mais d'autres informations sont présentes dont l'intérêt commercial est évident. Il est ainsi courant que les marchands se donnent des informations sur la conjoncture politique et sur la présence des gens de guerre, car leur activité est très sensible à la conjoncture politico-militaire. C'est là l'intérêt de cette documentation car il est difficile, par ailleurs, de connaître l'impact réel des guerres sur le commerce, même si on peut supposer qu'il est le plus souvent négatif. Certes, dans les archives notariales, on peut rencontrer des indices comme quand les marchands de Toulouse Gras (d'ailleurs, en relations étroites avec Fizes), en 1675, n'arrivent pas à se faire payer de plus de 4 000 livres de marchandises vendues à un marchand de Saragosse, en raison de la guerre<sup>23</sup>. Mais les lettres, pour leur part, donnent parfois des renseignements assez précis que les marchands avaient dû glaner directement et indirectement et qui indiquent aussi leurs centres d'intérêts. Le 15 mars 1651, de Lyon, Sébastien Martin évoque l'envoi d'une armée en Catalogne et fait allusion à la citadelle de Dijon et à M. de Vendôme<sup>24</sup>. Le 22 mars suivant, il dit souhaiter voir le négoce se rétablir et parle du ravitaillement de Casal<sup>25</sup> et de la trêve dans les Flandres. À l'approche de la

paix, le 8 mai 1659, Charles Barbou, à Amsterdam, écrit espérer que les affaires reprendront avec le règlement du conflit entre les deux Couronnes...<sup>26</sup>

- 15 La question des monnaies et celle, qui lui est souvent liée, du prix des marchandises, sont un autre des centres d'intérêt des marchands. Les allusions au prix élevé de certains produits<sup>27</sup> ou simplement les différences de prix selon les lieux<sup>28</sup> mais aussi en fonction de la qualité des produits<sup>29</sup> traduisent les préoccupations premières des correspondants, qui sont des négociants. Le 28 mars 1653, *Bestaloste*, depuis Paris, fait à Fizes une liste de marchandises de Flandres (essentiellement des tissus) dont il lui confirme, un à un, les prix. Les problèmes monétaires, ceux du change, des variations de la valeur des monnaies ou simplement du manque de monnaies sont aussi présents à travers ces lettres. À Paris, le 15 août 1653, *Bestaloste*, après avoir redit à Fizes que les prix des marchandises de Flandres lui ont été confirmés, l'informe aussi du change.
- 16 Pour terminer cette partie, évoquons des éléments qui, sans être centraux pour ce qui est de l'activité des réseaux, n'en assurent pas moins la « continuité » et leur confèrent une existence. Nous voulons parler de toutes les notations qui ressortissent de la « sociabilité », la civilité, la manifestation d'une certaine forme « d'amitié » et ce qui, au-delà des aspects purement commerciaux, montre une certaine « complicité », voire proximité, entre tous ces hommes géographiquement éloignés qui se connaissent sans doute assez peu mais qui entretiennent des relations suivies. Nous parlerons, par exemple, plus bas, des échanges au sujet de la santé de l'un ou de l'autre ou de la volonté de se rencontrer. N'insistons pas sur les formules de politesse de fin de lettre, sans doute assez convenues par lesquelles « l'épistolier » exprime qu'il est le très humble ou très affectionné serviteur de son correspondant, pas plus que sur les vœux de bonne année<sup>30</sup> que les marchands s'adressent à l'occasion d'une lettre ou que sur les formules adressées à la famille (« je salue madame votre femme et enfans estant d'eux aussy parfaitement que je suis de vous » le serviteur<sup>31</sup>).
- 17 Il ne s'agit peut-être pas là uniquement de pure rhétorique dans la mesure où, à plusieurs reprises, dans le corps de leur lettre, certains correspondants de Fizes affirment vouloir le servir (« Vous pouvés faire estat que nous sommes à votre service<sup>32</sup> » ; Cropet de la Praye témoigne de son « très humble service<sup>33</sup> » alors que Dulic, à Saint-Béat, assure : « [je] seray toujours à votre service<sup>34</sup> »). Certains, même, offrent de la sorte leurs services, à l'instar de Labiche qui affirme depuis Limoges : « Quoy que je n'aie jamais heu le bonheur de vous servir cela n'a pas manqué de bonne volonté<sup>35</sup> » ou de Boissons, de Nîmes, qui lui écrit « vous me ferez faveur de m'employer car je vous serviray fidèlement<sup>36</sup> ». Certes quand Charles Barbou explique à Pere Fizes qu'il a reçu une lettre d'un de ses correspondants qui lui « chante mil injures », cela indique toutefois que les relations ne sont pas toujours aussi simples entre les marchands<sup>37</sup>.

## Mobilité et échanges culturels

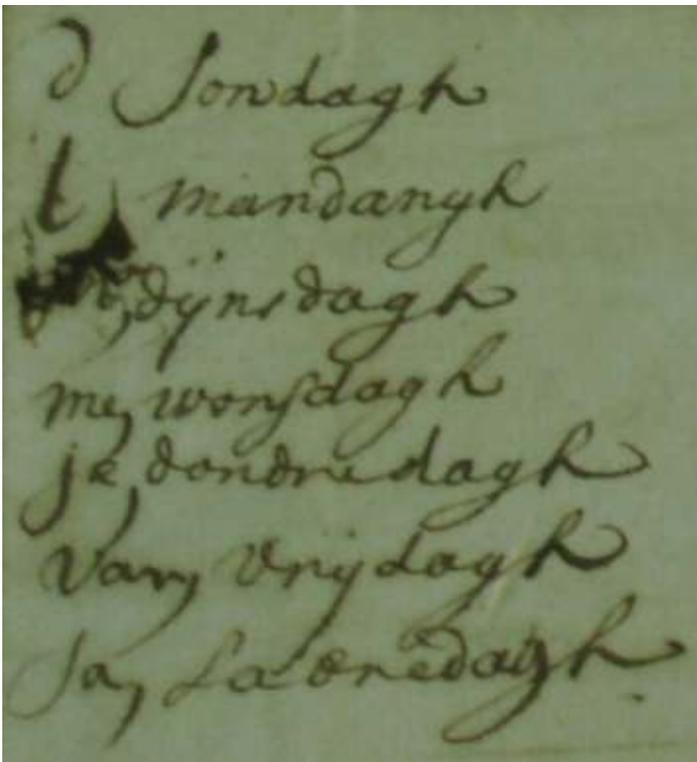
- 18 Les marchands ne se contentent pas d'attendre l'arrivée des informations, ils se déplacent eux-mêmes. C'est là un autre intérêt de cette documentation que de montrer la mobilité dont font preuve ces négociants. Au gré des lettres, on peut retrouver des indications des voyages de tel ou tel, mais aussi on peut reconstituer ceux de Fizes (ou des Fizes), non seulement parce qu'il en est question dans les lettres, mais aussi parce qu'ils se font adresser leur correspondance chez tel ou tel autre de leur confrère chez qui ils logent ou disent vouloir se rendre. Que Fizes se fasse écrire à Toulouse, à Lyon ou ailleurs, indique

aussi la circulation de l'information (ici, ses changements successifs d'adresses) à l'intérieur du réseau des correspondants. Il semble alors y avoir une assez étroite relation entre eux. On en jugerait précisément à la lecture suivie de leurs lettres qui évoquent la nouvelle que tel a eu de l'arrivée de Fizes à tel endroit ou l'attente de sa venue dans telle autre ville, etc. Contentons-nous, ici, de donner les étapes du petit périple que Pere Fizes fit entre février et août 1653, comme il apparaît à travers les lettres.

- 19 Fizes est à Lyon au moins de début mars à mi ou fin avril 1653. Pour y arriver, venant de Barcelone, il est passé par Cahors<sup>38</sup>, mais a omis de passer et s'arrêter à Limoges, ce que regrette E. Labiche, le 27 mars 1653, en ces termes « je suis bien mary que les gens de guerre qui sont sur les chemins nous aient privé de l'honneur de votre présence en cette ville ». Pour sa part, J. Verthamon le lui reproche quelque peu en lui écrivant : « Je suis bien mary que nous soyons esté privé de ce bonheur car je vous assure que j'eusse grandement dessiré vous voir pour sçavoir des nouvelles de della, particulièrement de celles de mon frère »<sup>39</sup>. À Lyon, il loge - au moins en partie - chez Cropet de La Praye, un de ceux avec qui il entretient une correspondance d'affaires. Après Lyon, on le trouve à Montpellier entre le 27 avril et la première semaine de mai 1653 ; on sait qu'il fit étape à Bagnols<sup>40</sup> (d'où il a envoyé une lettre) avant de s'arrêter dans la capitale du Bas-Languedoc. De là, il va à Carcassonne, puis à Toulouse où il est accueilli chez ses principaux correspondants locaux du moment, M. Brugières et son associé Valous ; on sait, en fonction des dates des lettres, qu'il y est en mai, en juin et encore après le 15 août 1653. Un fils Fizes a pris le chemin de Saint-Malo en juillet 1656<sup>41</sup> et se rend à Madrid, à son retour du royaume de France, en décembre 1656<sup>42</sup>. Outre les Fizes, d'autres marchands parlent de leurs déplacements ; c'est le cas d'E. Labiche, de Limoges, qui déclare avoir l'intention d'aller à Laval (en Bretagne, dit-il) et qui demande à Fizes de lui envoyer la liste de ce dont il aurait besoin<sup>43</sup> ; il va certainement s'approvisionner en toiles. De même, le 1<sup>er</sup> mai 1660, le marchand toulousain Reynal dit vouloir partir pour Barcelone d'ici quatre jour et, en janvier 1661, il est en Catalogne intérieure et pyrénéenne, à Cervera, et évoque ses déplacements à Balaguer, la Seu d'Urgell ou l'Andorre et aussi sa volonté d'aller à Saragosse où Fizes pourra lui écrire<sup>44</sup>. Qu'y fait-il ? Vient-il acheter des laines que les lieux qu'il cite produisent ou vendent ?
- 20 Ces voyages d'affaires ont sans doute pour objectif de renforcer le réseau, par le contact direct, et de découvrir ou choisir de nouveaux produits. Un autre type de déplacements apparaît dans cette masse documentaire, c'est celui qui est destiné à faire ou parfaire la formation, en visitant et fréquentant quelques grandes places. Ainsi, vers le mois d'avril 1660, sait-on que Pere Fizes fils, veut entreprendre un voyage en Flandres et Brabant et que pour cela il a prévu de passer par Perpignan, d'aller à Paris (il y est vers le mois de mai), puis à Amsterdam (on l'y trouve en mai et juillet 1660, avant qu'il ne soit à nouveau à Paris en août), alors que son jeune frère Matulí (Mathurin) est à Haarlem sans doute déjà depuis quelque temps. Il y est encore en février 1661 quand Charles Barbou, depuis Amsterdam, donne à son père des nouvelles plutôt alarmantes de sa santé parmi quelques informations sur l'état de la cargaison de plusieurs navires. Il lui écrit :
- « Le sieur Mathurin me fait la faveur de me venir voir quelques fois. Il est beaucoup amaigri depuis que est ici [...] estant passé 15 jours allé à Haarlem pour le voir, je le trouva fort changé et voulu à toute force envoyer quérir un médecin pour sçavoir ce que avoit ce que ne voulu jamais, me permettant que le lendemain il en feroit venir un, ce que a fait, mais ne sait ce que a ordonné<sup>45</sup> ».
- 21 Outre l'apprentissage des techniques commerciales, la connaissance des produits et l'insertion dans les réseaux, les voyages permettaient l'apprentissage et la pratique

linguistiques, question qui intéresse à plusieurs reprises la correspondance. En octobre 1659, alors que Matulí Fizes réside chez les sieurs Degras, à Toulouse, son frère Pere menor, achève une longue lettre en catalan en lui disant d'apprendre le français et il conclut par ces mots « *de aquí en avant no t'escriuré més en català sinó en francès*<sup>46</sup> », traduisant la volonté qui est la sienne que son jeune frère s'exprime en français. C'est aussi en français (parfois approximatif) que Pere Fizes père écrit à son fils Pere le 1<sup>er</sup> août 1660 et, parlant de son autre fils Matulí, il forme le souhait qu'il apprenne « bien à écrire et compter car c'est le meilleur deu merchant<sup>47</sup> ». À un autre moment, Pere Fizes menor écrit à son frère Matulí, « *Me alegraré te apliques bé a escriure y aprendre la llengua* »<sup>48</sup>, s'agissant sans doute ici du néerlandais pour lequel, par ailleurs, Matulí fait des efforts. En effet, sur une lettre qu'il reçut, datée du 23 mars 1661, il a écrit (ou on lui a écrit ?) les jours de la semaine en néerlandais comme on peut le voir sur le document ci-dessous.

Figure 2. Exercice d'écriture en néerlandais sur une lettre de Pere Fizes adressée à son frère Matulí, résidant à Haarlem, 26/3/1661



Matulí Fizes a écrit les jours de la semaine :

sondagh : Zondag  
mandagh : Maandag  
dýnsdagt : Dinsdag  
wonsdagh : Woensdag  
dondredagh : Donderdag  
vrijdagh : Vrijdag  
saterdagh : Zaterdag

- 22 Il faut préciser aussi que la correspondance reçue par les Fizes utilise trois langues principales, en fonction de son origine, entre lesquelles ils « jonglent » (catalan, français, espagnol), auxquelles il faut ajouter une lettre en italien venant de Gênes. Cela signifie que les Fizes avaient une connaissance, au moins passive, de ces langues-là, qu'ils entendaient étendre au néerlandais que, *a priori*, l'on attendrait pas forcément de la part

d'un marchand installé à Barcelone, mais, sans doute, est-elle jugée assez importante pour cela.

- 23 Enfin, ces réseaux marchands, matérialisés par leur correspondance, mettent en lumière le rôle d'intermédiaire culturel qu'ils peuvent jouer. Si Barbou répond tardivement à la lettre de Fizes du 2 juillet 1659, c'est, dit-il, parce qu'il voulait « avoir terminé avec le libraire qui m'a vendu les livres à vous envoyer<sup>49</sup> ». On ne sait pas, malheureusement de quels livres il s'agit, mais on voit l'intérêt qu'avaient les négociants pour des productions « culturelles ». De même, dans une lettre écrite depuis Toulouse en octobre 1675, Jean et Antoine Gras écrivent : « Nous envoyames hier une petite boëste au S. Pierre Valette<sup>50</sup> par la voye du S. Lavergne de St Jullia dans laquelle nous avons mis la médaille d'or et pierres que nous avez demandé dont le poix est de quarante six livres. Vous la trouverez assurément à vostre contentement soit pour la peinture, pour les pierres que pour le travail de l'or<sup>51</sup> ». La correspondance avec Jean et Antoine Gras révèle que le réseau établi entre Toulouse et la Catalogne allait au-delà des aspects purement commerciaux. De même, les frères Gras écrivaient, la semaine précédente à Pierre Valette<sup>52</sup> :

*« Un géographe de Paris nous demande deux cartes de Catalogne grandes de vingt feuilles chacune qui feut gravée en 1641 ou 1643 ; s'il s'en trouve, nous vous prions de nous en envoyer deux comme aussi s'il se trouve de cartes généralles d'Espagne ou de ces royaumes en particullier d'un auther nommé Jean-Baptiste de La Banna ; vous prions de joindre à celle de Catalogne une de chaque sorte. Pour celle de Cattallogne, il n'importe que quel auther pourveu qu'elle soit composée de vingt feuilles pour les autres elles doivent estre sans doutte d'une feuille chacune. »*

- 24 Au même moment, les Gras, dans une correspondance assez suivie entre fin août et début octobre 1675, conseillent Fizes sur l'achat d'une tapisserie. Ils décrivent des scènes qui y sont reproduites, lui indiquent où sont fabriquées les plus belles, fournissent les prix et assurent qu'ils s'occuperont de les faire fabriquer. Voici ce qu'ils écrivent dans leur lettre du 28 août 1675 :

*« Quand à la tapisserie d'Auvergne, il s'en fait de toutes les manières sçavoir a grands personnages et d'autres sans personnages. Les plus belles se font au Busson qui est une ville dans l'Auvergne dont les histoires son différantes et la finesse aussy. Il faut que vous nous marquiez la hauteur et la grandeur de chaque pièce avec le prix que vous y voulez mettre car il y en a de tout prix selon la finesse, la beauté des desseins et la hauteur ; il y a de 50 #, 60 #, 80 #, 100 #, 150 #, 200 # ou 300 # la canne. Vous n'avez qu'a nous marquer en responce de la manière que vous la désirez. Les histoires sont celles d'Achille, du Grand Cirus, de Godesfroy de Bouillon, les métamorphoses d'Ovide, les fammes fortes, l'histoire d'Elène, de Cléopâtre, de Marq Anthoine, le jugement de Salomon, l'histoire des prophètes et autres histoires sur quoy nous attandrons vos ordres ».*

- 25 Quelques mois plus tard<sup>53</sup>, les Gras sont obligés de préciser à Fizes que le modèle qu'il désire ne correspond pas à la mode du moment et lui conseillent d'accepter quelques modifications :

*« La tapisserie sera bien grosse au prix que vous la demandez. Il nous semble qu'il faudroit y mettre quelque pistolle davantage affin de l'avoir plus fine. On fait à présent des tapisseries ayant les bordures fort estroictes et nous remarquons qu'au modelle que vous avez envoyé, elles sont fort larges de sorte qu'il faudra la faire comme nous vous disons ».*

## Réseaux et circuits commerciaux

- 26 Les deux parties précédentes nous ont déjà mis sur les routes et les circuits commerciaux dans lesquels les Fizes prenaient place ou étaient intéressés et nous ont déjà donné à

connaître des acteurs de ces réseaux. Il faut, à présent, un peu plus précisément, se pencher sur les lieux et les hommes, les voies de passages et les produits.

- 27 La correspondance des Fizes dessine un réseau commercial centré sur Barcelone et permet aussi, par les notations présentes dans les lettres, de mettre en lumière des liens entre d'autres places. Tout d'abord, l'essentiel des lettres montrent des relations avec le nord que ce soit un nord somme toute proche (Toulouse, Nîmes, Marseille par exemple), plus éloigné (Limoges et surtout Lyon) ou lointain (Paris, Hambourg, Amsterdam, etc.). Quelques lettres mettent aussi en évidence des liens avec Saragosse et Madrid, Valence et Alicante, sans parler de ceux en Catalogne elle-même (Perpignan, Tàrraga, Tarragona, etc.). Toulouse, Lyon, Amsterdam, Madrid, Saragosse, Paris concentrent, entre 1650 et 1661, près de 72 % des lettres reçues par les Fizes avec la répartition suivante :

Tab. 1. Répartition des lettres reçues par Fizes entre 1650 et 1661 par lieux de provenance.

Amsterdam	Saragosse	Madrid	Lyon	Toulouse	Paris
21,25 %	13,40 %	12,60 %	9,45 %	8,66 %	6,30 %

- 28 En réalité, ces résultats sur plus d'une décennie cachent des différences chronologiques sans doute dues à une évolution de la conjoncture et des pratiques commerciales des Fizes sur lesquelles il faudra réfléchir à l'avenir. Pour l'instant, contentons-nous de constater l'évolution suivante à partir de la provenance des lettres dont ils sont les destinataires, de part et d'autre de l'année 1659 :

Tab. 2. Provenance des lettres dont les Fizes sont les destinataires en 1650-1658 et 1659-1661

	Amsterdam	Saragosse	Madrid	Lyon	Toulouse	Paris
1650-1658	4,44 %	17,78 %	2,22 %	22,22 %	15,56 %	15,56 %
1659-1661	30,49 %	10,98 %	18,29 %	2,44 %	4,88 %	1,22 %

Tab. 3. Origine des lettres dont les Fizes sont les destinataires avant et après 1659

	royaume de France	Catalogne	reste de la péninsule Ibérique	extérieur (Europe du Nord, Italie, etc.)
avant 1659	72,34 %	2,13 %	21,28 %	4,26 %
après 1659	15,66 %	21,69 %	31,33 %	31,33 %

- 29 Toulouse semble bien jouer, pour ce qui est du commerce terrestre pour le moins, le rôle d'une « plaque tournante » du commerce vers la péninsule Ibérique, sorte de centre de redistribution entre Barcelone et Lyon, et entre Barcelone et Limoges. Bien au-delà, la

place amstellodamoise est un point de référence de plus en plus présent chez les Fizes, que l'un des fils visite et où un autre est envoyé pour apprendre le métier de marchand (du moins, à proximité, à Haarlem). L'intérêt que représente la ville hollandaise transparait dans la correspondance, par exemple, lorsque les Toulousains Brugière et Valous écrivent à Fizes qu'ils ont annoncé à son fils qu'un de leur « apprenti<sup>54</sup> », fils d'un Marseillais, va s'établir à Amsterdam où il sera à même de servir les « amis »<sup>55</sup>. De façon indirecte, nous l'avons dit, Saint-Malo aussi joue un grand rôle.

- 30 Quelques marchands se détachent, parmi lesquels Brugière et son associé Valous, puis les frères Gras à Toulouse, Delapraye à Lyon, les Sollicofre à Lyon et Marseille, Charles Barbou à Amsterdam, le marchand d'origine limousine Francesc Verthamon qui deviendra gendre de Pere Fizes à Tarragone.
- 31 Les voies terrestres utilisées dans le réseau sont, sans doute, multiples et nous avons déjà signalé les voyages faits par les marchands. Pour en rester aux relations à partir de Toulouse, vers Barcelone, la Catalogne ou l'Aragon, la vallée de l'Ariège et l'Andorre apparaissent à plusieurs reprises, mais aussi Saint-Béat et le Val d'Aran. Dans tous les cas, les Fizes y ont des intermédiaires. Par exemple, pour ce qui est de la vallée de l'Ariège et de l'Andorre, axe sur lequel la toute petite ville de Tarascon joue un rôle essentiel<sup>56</sup> (plusieurs lettres évoquent cet axe et Tarascon comme lieu de foires et centre relais sur le chemin), le 9 octobre 1675, les frères Gras, de Toulouse, écrivaient à Fizes à propos de marchandises qu'ils lui expédièrent : « Nous espérons que vous la recevrez bientôt puisque nous avons envoyé un homme exprès jusques à Hauterive pour la porter et d'Auterrive on l'envoyera par un exprès à Tarascon affin que led. Sieur Reynal la conduise luy même en Andorre en cas il y aille, sy non il l'envoyera par un exprès ».
- 32 Les Gras, à Toulouse, ont un rôle fondamental. Nous avons pu retrouver, dans les minutes notariales toulousaines, une bonne série de dettes pour ventes de marchandises consenties par Jean et Antoine Gras entre 1658 et 1685<sup>57</sup>. Les frères Gras ont entamé leur activité commerciale en 1650 avec Esprit Crouzet, puis son fils Martin, jusqu'au 5 février 1667. Dès lors, ils poursuivirent seuls jusqu'à la dissolution de leur société le 30 janvier 1690, pour conserver « la noblesse de leur état »<sup>58</sup>. Plusieurs fois Capitouls, ils sont aussi très liés à la Bourse des marchands de Toulouse<sup>59</sup>. Jacques Blamont, étudiant les réseaux marranes dans la Toulouse au XVII<sup>e</sup> siècle, a mis en évidence le rôle clé de l'un des frères Gras, premier juge de la Bourse, dans l'éviction des marchands marranes portugais et leur condamnation par le parlement de Toulouse les 14 avril et 31 août 1685<sup>60</sup>. Les Gras étaient au centre des réseaux d'approvisionnement des marchands migrants, essentiellement auvergnats et limousins (plus rarement dauphinois) qui approvisionnaient l'intérieur de la Catalogne et qui y tenaient des boutiques. Parmi eux, les Lavernhe sont très présents dans la documentation, y compris dans les lettres reçues par les Fizes dans lesquelles les Lavernhe sont souvent désignés comme des intermédiaires, en particulier, en Andorre.
- 33 Quant aux produits, on les a déjà amplement évoqués pour qu'il ne soit pas la peine d'y revenir ; trois grands types se distinguent : les textiles<sup>61</sup>, le poisson<sup>62</sup> et les épices et produits d'épicerie<sup>63</sup>, même si l'intérêt porté au blé, dans quelques lettres, peut faire penser à une orientation aussi dans ce sens. Le 7 février 1659, Fizes et trois autres marchands de Barcelone fondent une société pour acheter et vendre de la morue d'Angleterre, du congre, des harengs, mais aussi de l'huile, du textile, des noisettes et d'autres produits non précisés. Le fonds Fizes conserve quelques reconnaissances de dettes reconnues par des « *botiguers de teles* » de Barcelone pour achat de tissus de France

et de Flandres, mais aussi de morue, ce qui indiquerait le rôle de Fizes dans le commerce de redistribution dans la capitale catalane.

- 34 De façon très sommaire et très partielle, l'éclairage que nous avons donné à la correspondance Fizes, à croiser avec d'autre documentation comme les registres particuliers de marchands toulousains, des minutes notariales, des comptabilités, d'autres correspondances, etc., permet de dessiner un réseau commercial qui touche une grande partie de l'Europe occidentale du milieu et de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, auxquels se rattachent et participent des acteurs que l'on pourrait croire « marginaux » comme les marchands migrants auvergnats et limousins. C'est non seulement la place de Barcelone qui est mise en lumière, mais aussi toutes les autres connexions et le fonctionnement des réseaux, parfois au plus près des chemins.

---

## NOTES

1. Par exemple, en 1662, lorsque Pere Fizes obtient du roi Philippe IV le droit de procéder à l'établissement d'un *capbreu* (reconnaissance féodale) de ses possessions, il est dit « *castlà i senyor del palau i castell de la vila de Terrassa* ». Voir Pere PUIG I USTRELL, « Arxiu Històric Comarcal de Terrassa : el *Capbreu de Pere Fizes, castlà de Terrassa, una adquisició important* », *Terme*, n° 12, novembre 1997, p. 3.
2. La *Gran enciclopèdia catalana*, Barcelone, éd. 1993, t. 22, p. 290, donne 482 feux pour Terrassa selon le dénombrement de 1642, plus 23 feux à Sant Pere, « quartier » de la ville qui s'en était détaché en 1562.
3. Pierre VILAR, *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, Paris, SEVPEN, 1962, t. 2, p. 121 ; il s'agit de Terrassa et de Sant Pere.
4. La ville serait passée à environ 4 100 habitants en 1787 et serait alors dans les vingt premières villes catalanes.
5. Albert GARCÍA ESPUCHE, *Un siglo decisivo. Barcelona y Catalunya 1550-1640*, Barcelone, Alianza Editorial, 1998, p. 117-120.
6. Le fonds Fizes couvre les années 1648-1680.
7. La première lettre date du 9 mars 1650.
8. Isabel CABA I BRUNET, « Pere Fizes. Un exemple d'home de negocis català del segle XVII », *Termes*, n° 2, 1987, p. 68.
9. « Quoi qu'il en soit, la réalité est que sa provenance est bien douteuse ».
10. Lettre de Moulinié l'aîné, marchand de Limoges, 14/11/1659.
11. Puylaroque est à environ 30 km au sud-est de Cahors et à 40 km au nord-est de Montauban, pas trop loin, finalement, des confins du Quercy, du Rouergue et de l'Albigeois.
12. Sondages dans les registres de M<sup>e</sup> Soldadier, notaire de Puylaroque. Voir Archives départementales du Tarn-et-Garonne, 5 E 6258 à 5 E 6262 (1597-1606), 5 E 6270 à 5 E 6272 (1616-1619).
13. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle-début du XX<sup>e</sup> siècle, le patronyme Fizes était concentré en Rouergue, aux limites du haut Quercy, près de la vallée du Lot, dans quelques villages situés à 50-60 km au nord-est de Puylaroque.

14. Archives départementales de la Haute-Garonne [désormais Arch. dép. Haute-Garonne], 3 E 12006, f° 240, 17/2/1627. Le marchand signe « Fizes » bien que le notaire écrive « Fisse ».
15. Santi TORRAS TILLÓ et Silvia CANALDA I LLOBET, « Els Fizes, patronatge i opulència d'un llinatge de mercaders ennoblits a la Catalunya del barroc », *Recerques*, n° 51, 2005, p. 32, selon actes du notaire Antoni Axada, Biblioteca de Catalunya.
16. Archives de la Couronne d'Aragon, Generalitat, registre de délibérations n° 186, 13/5/1630.
17. Francisco José MORALES ROCA, *Próceres habilitados en Cortes del Principado de Cataluña. Siglo XVII (1599-1713)*, Madrid, Instituto « Salazar y Castro » (CSIC), 1983, p. 243.
18. Il était déjà à Barcelone en 1645. Voir *ibid.*, p. 32, selon actes du notaire Antoni Axada.
19. Lettre de Sébastien Martin, Lyon, 22/3/1651.
20. Lettre sans date qui se trouve dans le fonds Fizes bien qu'elle soit adressée à Julien Guillaume à Alicante.
21. Lettre du 7 mai 1653, d'Hugues de La Praye, Lyon. La date des événements n'est pas indiquée, mais de La Praye précise que ces nouvelles lui sont arrivées la veille par « un amy de Marseille ».
22. Lettre d'André Thiend, Valence, 26/1/1661.
23. Il s'agit de la guerre de Hollande (1672-1678). Voir Arch. dép. Haute-Garonne, 3 E 4483, f° 358v°, M<sup>e</sup> Jacquet, Toulouse, 12/8/1675.
24. M. de Vendôme, sans doute César de Bourbon, duc de Vendôme (1591-1665), fils aîné légitimé d'Henri IV, nommé gouverneur de la Bourgogne en 1650. Le 18 décembre 1651, le château de Dijon qui était aux mains des fidèles de Condé, ancien gouverneur de la province, tombe. Voir René et Suzanne PILLORGET, *France baroque. France classique. 1589-1715*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1995, t. 1, p. 533-534.
25. Casal (Casale Monferrato), dans le Piémont, tomba aux mains des Espagnols en octobre 1652, peu de jours après Barcelone. Voir (Lucien BÉLY *et al.*, *Guerre et paix dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1991, p. 144-145.
26. Cette lettre est datée du même jour (8 mai 1659) où une suspension des armes, qui annonce le traité des Pyrénées, a été négociée entre les deux monarchies. Cela confirme la rapidité de la circulation des informations dans le monde des marchands.
27. Par exemple, les toiles, dans la lettre du 15 mars 1651 de Sébastien Martin, de Lyon
28. Par exemple, Francesc Verthamon, à Tarragone, donne le prix de la morue bretonne qui s'échange à 8 livres le quintal à Tarragone mais à 7 livres à la Torre d'Embarra à une quinzaine de kilomètres de là. Lettre de Francesc Verthamon, Tarragone, 24/1/1661.
29. Lettre de Martin, Lyon, 9/3/1650.
30. Par exemple, Reymondo Casamayor, Saragosse, 31/12/1655 ; Juan Bautista Ducruz, 5/1/1661 ; Charles Barbou, Amsterdam, 6/1/1661.
31. Lettre de Dulic, Saint-Béat, 3/5/1656.
32. Lettre de Jacques Martin, Hambourg, 24/1/1655.
33. Lettre de Cropet de la Praye, Lyon, 28/3/1653.
34. Lettre de Dulic, Saint-Béat, 3/5/1656.
35. Lettre d'E. Labiche, Limoges, 27/3/1653.
36. Lettre de Boissons, Nîmes, 10/5/1659.
37. Lettre de Charles Barbou, Amsterdam, 12/6/1659.
38. Mentions du passage de Fizes par Cahors dans les lettres de J. Verthamon (Limoges, 4/3/1653) et de Brugières et Valous (Toulouse, 11/3/1653). On ne sait rien de la voie qu'il a empruntée entre Barcelone et Toulouse : a-t-il suivi le chemin le plus court par le col du Puymorens et la vallée de l'Ariège ou la route côtière par Perpignan et Narbonne, voire (mais moins probablement) celle du Val d'Aran et de la vallée de la Garonne. Ce sont là trois voies commerciales que la correspondance de Fizes désigne.

39. Lettre du 4/4/1653. Verthamon indique qu'il n'a pas de nouvelles de son frère et qu'il voudrait savoir s'il réside encore à Tarragone. Il doit s'agir du frère de Francesc Verthamon, installé à Tarragone, avec qui Fizes correspond et avec le fils de qui il mariera une de ses filles.
40. Bagnols-sur-Cèze selon toute vraisemblance.
41. Lettre de Brugièrre et Valous, Oloron, 27/7/1656. Ils écrivent à Fizes père : « Vous avez sans doute sceu que Mons<sup>r</sup> vostre fils a prins le chemin de Saint Malo pour faire son voyage ».
42. Lettre de Simon Cassajus, Madrid, 23/12/1656.
43. Lettre de E. Labiche, Limoges, 27/3/1653.
44. Lettre de Reynal, Cervera, 25/1/1661.
45. Lettre de Charles Barbou, Amsterdam, 17/2/1661.
46. « À partir de maintenant, je ne t'écrirai plus en catalan mais en français ».
47. Le père semble souhaiter, selon le sens que l'on peut donner à la lettre, que Matulí se forme auprès de Charles Barbou, à Amsterdam.
48. Lettre mal datée du 16/6/1653 ou du 16/6/1660. Traduction : « J'aimerais que tu t'appliques à écrire et apprendre la langue ».
49. Lettre de Charles Barbou, Amsterdam, 2/10/1659.
50. Pierre Valette, comme nous l'avons dit dans la première partie, est un cousin des Fizes, installé à Barcelone.
51. Lettre de Jean et Antoine Gras, Toulouse, 16/10/1675.
52. Lettre de Jean et Antoine Gras, Toulouse, 9/10/1675 (1).
53. Lettres de Jean et Antoine Gras, Toulouse, 9/10/1675 (2).
54. Brugièrre et Valous disent qu'il « a demeuré » avec eux, ce qui pourrait laisser penser qu'il a effectué son apprentissage, mais rien ne permet de l'affirmer.
55. Lettre de Brugièrre et Valous, Toulouse, 12/10/1656. Il s'agit du fils de M. Gilles, de Marseille, dont les auteurs de la lettre font l'éloge, étant « brave, sage et ponctuel à ce qu'on lui ordonne » (sans doute des qualités pour un marchand). D'autre part, ils disent à Fizes qu'ils lui enverront son adresse dès qu'il sera établi à Amsterdam.
56. Voir Patrice POUJADE, *Une société marchande. Le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes (haut Pays de Foix, vers 1550-1700)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, 474 p.
57. Ces actes se trouvent surtout dans les minutes de M<sup>e</sup> Jacquet et, sporadiquement, chez M<sup>e</sup> Bessier. Voir Arch. dép. Haute-Garonne, 3 E 4479 à 3 E 4485 et 3 E 1032-3 E 1033.
58. Arch. dép. Haute-Garonne, 3 E 7304, M<sup>e</sup> S. Soum, f<sup>o</sup> 171, dissolution de la société des frères Gras, 30/1/1690.
59. Les mentions de Capitoul et de prieur de la Bourse des marchands apparaissent dans les actes notariés dépouillés ; Jean Gras fut capitoul en 1658, 1682 et 1690 et son frère en 1661. Voir Jacques BLAMONT, *Le lion et le moucheron. Histoire des marranes de Toulouse*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 340.
60. *Ibid.*, p. 340-352.
61. Mentions de toiles et de draps : renis, serge d'Escot ou d'Ascot, taffetas, etc. Des draps sont échangés contre de l'huile, du savon, de la soude, des amandes et d'autres produits non précisés.
62. Congre, morue, hareng, sardine, saumon.
63. Poivre, cannelle, gingembre, clous de girofle ; sucre ; fromage (de Hollande ?).

---

## AUTEUR

### **PATRICE POUJADE**

Professeur d'histoire moderne, Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés  
Méditerranéennes (CRHiSM, EA 2984), Université de Perpignan – Via Domitia, 52 avenue Paul  
Alduy, 66860 Perpignan Cedex 9